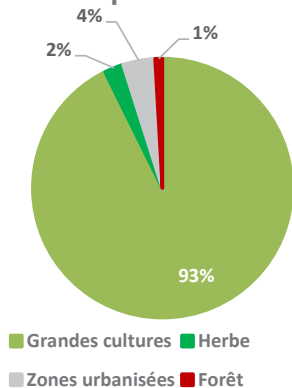


Aire d'Alimentation du Captage (AAC) des Essarts-lès-Sézanne

Les agriculteurs, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Marne, œuvrent pour l'amélioration de la ressource en eau potable. Ce document présente les différentes actions de sensibilisation et d'accompagnement des exploitants agricoles menées sur votre territoire.



Occupation du sol (%)



L'Aire d'Alimentation du Captage (AAC)

- **Classement du captage** : Grenelle (depuis 2008)
- **Gestionnaire du captage** : Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais
- **Commune alimentée** : La Noue, le Meix St Epoing, les Essarts-lès-Sézanne, Mœurs-Verdey
- **Nombre d'habitants desservis** : 1 274 (INSEE 2019)
- **Type d'ouvrages** : 1 forage profond (45 m)
- **Nappe captée** : marno-calcaire de l'éocène
- **Etude AAC** : réalisée par AH2D Environnement et IN VIVO en 2012-2013
- **Surface de l'aire d'alimentation** : 927 ha (dont 860 ha de SAU)
- **Année de lancement du plan d'action** : 2013



➔ 25 AGRICULTEURS IDENTIFIÉS

Ce qui a été mis en place SUR VOTRE TERRITOIRE



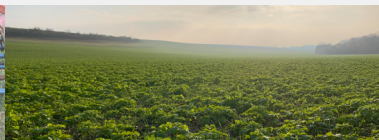
SENSIBILISATION aux techniques alternatives
58 animations proposées aux agriculteurs.

ENGAGEMENT dans des pratiques plus durables

- **12 agriculteurs engagés dans un réseau de reliquats** pour réduire les pertes de nitrates vers la nappe.
- **1 dossier** sélectionné pour l'investissement dans du matériel alternatif aux produits phytosanitaires.
- **Un groupe de 9 agriculteurs** ayant travaillé sur les possibilités de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires

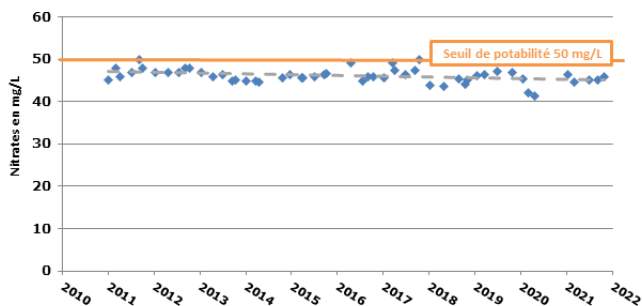
Ce plan d'action est mené en partenariat avec les coopératives locales (Novagrain et Coopérative d'Esternay).

Le réseau reliquat des Essarts est un outil efficace pour faire évoluer les pratiques de fertilisation et de gestion de l'interculture, afin de limiter au maximum la migration des nitrates vers la nappe. La moitié des agriculteurs y participent, représentant 600 ha, soit 70 % de la SAU.



QUALITÉ DES EAUX BRUTES AUX CAPTAGES

Evolution de la concentration en nitrates



Les analyses d'eau aux Essarts-lès-Sézanne mettent en évidence de bons résultats sur la concentration en nitrates. Elle se maintient en effet en dessous du seuil des 50 mg/L et la tendance est à une baisse lente mais régulière depuis plusieurs années.

Les concentrations en produits phytosanitaires dépassent les seuils de potabilité, mais une unité de traitement permet de distribuer une eau respectant les normes. Les molécules les plus retrouvées sont l'atrazine et ses métabolites, molécule non utilisée depuis 2003.

L'amélioration de la qualité des eaux souterraines est un processus à long terme. **L'impact des changements de pratiques ne sera pas visible avant 10 à 30 ans**, du fait de l'inertie du milieu.

Plus d'informations

Chambre d'agriculture de la Marne
Pascale MARION - Tél. 06.79.45.76.15
pascale.marion@marne.chambagri.fr



marne.chambre-agriculture.fr



marne.chambre-agriculture.fr